CONCOURS PUBLIC – AFFICHE DE LA 100e ÉDITION

Les 5 mentions obligatoires

Ces cinq éléments doivent figurer sur l'affiche, clairement et lisiblement, avec l'orthographe exacte ci-dessous. Copiez-collez les textes depuis ce document pour éviter toute erreur.

N°	ÉLÉMENT OBLIGATOIRE	TEXTE EXACT À REPRODUIRE
1	Nom de la manifestation	**Fête des Vendanges de Neuchâtel**
2	Dates	**24 – 25 – 26 septembre 2027**
3	Édition	**100e édition**
4	Thème	**« Génération Vendanges – 100 ans de partage »**
5	Logo officiel	Fichier vectoriel fourni dans le kit de participation (dossier 01.LOGO)

Textes à copier-coller

Fête des Vendanges de Neuchâtel

24 – 25 – 26 septembre 2027

100e édition

« Génération Vendanges – 100 ans de partage »

Règles à respecter

- **Reproduire les textes à l'identique : accents (Fête, Neuchâtel, édition), majuscules, tirets demi-cadratins (–) et guillemets français (« »).**
- **Le « e » de « 100e » peut être placé en exposant (100ᵉ).**
- **Les mentions doivent rester lisibles une fois l'affiche réduite au format A6.**

- **Aucun texte ni logo à moins de 30 mm du bord final, ni dans la bande partenaires de 120 mm en bas de l'affiche.**
- **Logo : utilisé complet, sans déformation, recadrage, rotation ni changement de couleur, en version couleur officielle ou monochrome fournie ; hauteur minimale de 80 mm sur le format F4, avec sa zone de protection.**
- **Ne pas ajouter de logos de partenaires ou de sponsors : la FDV les place elle-même dans la zone réservée.**